



LE TOUR DU LAC MARS

Mensuel d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard,
195, rue Principale
Lac-Édouard, G0X 3N0
Tél. : 819-653-2238 - Téléc. : 819-653-2338
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca
Site Internet : www.lacedouard.ca

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL et de la BIBLIOTHÈQUE

Lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Pour des informations ayant trait aux permis de construction ou taxes municipales, communiquez avec Mme Johanne Marchand, Directrice générale et secrétaire-trésorière, ou M. André Perron, inspecteur municipal.
Courriel : insp.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiennent
le deuxième mercredi du mois à 19 h.

Date de la prochaine assemblée publique : Le mercredi 11 AVRIL 2012 À 19 h

Bienvenue à toutes et à tous!



PLANIFICATION STRATÉGIQUE LAC-ÉDOUARD : Bilan An 2

Le mercredi 22 février dernier, la Municipalité de Lac-Édouard présentait son Bilan An 2. Suite à la Planification stratégique quinquennale adoptée en 2010, le Conseil a adopté un plan d'action.

Ce plan cible des activités bien précises à être réalisées pendant cette période. Plus de trente personnes ont assisté à cette présentation dont le président de l'Agglomération et maire de la Ville de La Tuque, M. Normand Beaudoin. Étaient également présents, Mmes Chantal Fortin et Sonia Cloutier de la SADC du Haut-Saint-Maurice, M. Marco Lethiecq, dir. gén. de la Ville de La Tuque ainsi que M. André Brodeur, agent rural du CLD du Haut-Saint-Maurice.

Vous pouvez visionner cette présentation, version allégée, à l'adresse suivante : www.lacedouard.ca, à la rubrique « À CONSULTER, PLAN D'ACTION ». Vous serez ainsi renseigné du cheminement poursuivi à ce jour et des projets pour l'avenir.

Larry Bernier, maire

COOP



La campagne de recrutement de notre Coopérative de Solidarité progresse très bien. Présentement, 196 citoyennes et citoyens sont devenus membres de notre Coop. Nous avons recueilli un montant de 37 900 \$. Notre objectif à atteindre est de 60 000 \$.

La Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard est notre locomotive de développement durable de Lac-Édouard.

La journée d'Édouard

Encore une fois, la Journée d'Édouard du 18 février 2012, fut un succès. Plus d'une centaine de personnes se sont promenées sur le site, tout au long de la journée.

La participation aux différentes activités (hockey-bottine, sculpture su glace, rallye) fut excellente. Parents, enfants, jeunes et moins jeunes se sont bien amusés lors de cette fête familiale.

Au tournoi de hockey, on a élu une nouvelle équipe championne soit les Christo de Baie-William Ouest formée de Christian Marchand, de la comète blonde, Johanne Marchand, d'André Perron et de Noémie Tremblay. À voir évoluer Christian et Johanne sur la glace, on a deviné tout de suite que son mentor était sa mère.



L'équipe gagnante du concours de sculpture était formée de Mathieu Allard, Éric Laroche et Nicolas McKinnon. « Les écurveux » nous ont offert un nouveau moyen de transport.

En ce qui a trait au rallye dans les rues du village, on peut affirmer que toutes les équipes furent gagnantes. En effet, la petite marche que les participants ont faite leur a permis de bien digérer leur souper.

Cette activité, organisée par Quid Novi, a permis d'amasser plus de 900,00 \$ qui serviront à l'achat de matériel sportif pour La P'tite École.

Merci aux membres de l'organisme Quid Novi, Nicolas Bernard, David Chevarie, Isabelle Jomphe et Annie Tremblay. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont collaboré à la réussite de cette journée.

De plus, nous voulons adresser nos plus sincères remerciements à tous nos commanditaires, sans lesquels il nous aurait été impossible d'amasser un tel profit net :

Association des pompiers de Lac-Édouard, Breuvages Gaudreault (Pepsi), Boutique

Plein Air Le Pionnier, Club de l'Âge d'Or de Lac-Édouard, Dépanneur Chez Lynon, Domaine Lac Édouard, Entrepreneur Gilles Cloutier, IGA de La Tuque, La Seigneurie du Triton, Les Eaux Mauriciennes de La Tuque, Maxi de La Tuque, Municipalité de Lac-Édouard, Plaisirs d'hiver du Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport et la Pourvoirie Le Goéland.



La journée d'Édouard fut aussi une journée de fête pour les enfants.

Un grand Merci

à toutes et à tous !

Patinoire de Lac-Édouard

Merci à la Caisse Populaire de La Tuque et à son directeur M. Jean Lortie pour la contribution financière de 7 500 \$ allouée au projet de rénovation de notre patinoire.

Annie Tremblay,
Responsable du projet



Inauguration de la caserne incendie de Lac-Édouard

le samedi 31 mars prochain de 9 h à 12 h.

Le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque invite toute la population à l'inauguration officielle de la nouvelle caserne incendie de Lac-Édouard qui aura lieu le samedi 31 mars prochain de 9 h à 12 h.

Plusieurs activités sont au programme en plus de la visite des lieux, dont quelques démonstrations du travail des pompiers et la présentation des équipements disponibles sur place. Il y aura également tirages de prix de présence pour les participants.

La nouvelle caserne incendie de Lac-Édouard est un projet qui a débuté à l'automne 2009, afin d'offrir à la municipalité des services de protection incendie de qualité, avec

le matériel adéquat, en plus d'offrir aux pompiers volontaires de Lac-Édouard un lieu sécuritaire pour effectuer leur travail. La nouvelle caserne est fonctionnelle depuis le début de l'année 2010.

Le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque y a transféré un camion autopompe qui était auparavant à la caserne #1 de La Tuque. À l'été 2010, la construction d'un puits pour l'alimentation en eau a permis de compléter le projet. Ces travaux ont nécessité un investissement de 155 000 \$. Ils ont été réalisés en régie interne par l'équipe du Service technique et celle des Travaux publics de la Ville de La Tuque, Construction Régional La Tuque et Entrepreneur Gilles Cloutier Inc. de Lac-Édouard. En plus du coût des travaux, l'Agglomération de La Tuque a investi depuis 2006 plus de 135 000 \$ pour former les pompiers et acquérir des équipements pour la caserne de Lac-Édouard comme des appareils respiratoires, des habits de combat, des pompes portatives, etc.

«Nous sommes très heureux de pouvoir présenter à la population ce beau projet collectif qui permet à la municipalité de Lac-Édouard d'offrir des services de sécurité incendie de qualité à nos citoyens. Je crois que les gens vont apprécier de pouvoir visiter la caserne et de découvrir le travail de nos pompiers. C'est un beau projet. J'espère que les gens de La Tuque et de La Bostonnais vont profiter de cette inauguration pour venir nous rendre visite et voir nos installations», souligne le maire de Lac-Édouard, M. Larry Bernier.

La nouvelle caserne incendie est située à gauche de la route à l'entrée de la municipalité. Elle est donc facilement repérable. L'ouverture des portes au grand public est prévue à 9 h. Il y aura quelques discours à 10 h, suivi de la traditionnelle coupure de ruban, puis les démonstrations vont débiter autour de 10 h 30.

L'équipe des premiers répondants va présenter ses équipements à 11 h 15. Les citoyens pourront visiter les lieux et poser des questions. L'équipe du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque sera sur place avec les pompiers de Lac-Édouard pour répondre aux questions. L'activité se terminera à midi.

Pour de plus amples informations :

Hélène Langlais, directrice des communications

Ville de La Tuque

(819) 523-8200 poste 2112

Dîner d'A.D.E.L.E.

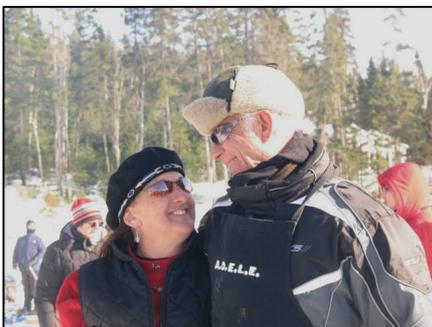


Depuis 2009, sous la direction de Mme Lorraine Hallé, un dîner sur la glace est offert afin d'amasser des fonds pour A.D.E.L.E. Cette année, cet événement a eu lieu le samedi 10 mars autour d'un tipi, d'une tente de prospecteur, d'un feu de bois et d'une douzaine de tables à pique-nique, dans un site enchanteur, la baie William. Sous un soleil radieux et une température idéale, notre équipe de bénévoles a reçu et servi plus de 225 personnes.



De plus, une délégation de 16 personnes venues du Bas-Batiscan en train et ayant à sa tête Mme Johanne Germain, présidente d'Héritage Vallée de la Batiscan et de Slow Food, nous ont apporté de délicieux plats issus de notre terroir régional (viande de bison, légumes, fromages biologiques, etc.).

Et pendant le 5 à 7 organisé par Slow Food, Baptiste Prado, l'un des membres du groupe, nous a permis de vivre un moment vraiment magique. Écouter du saxophone en regardant le coucher du soleil...



Un tirage du type « moitié-moitié » a rapporté près de 400,00 \$. La vente aux enchères du tablier de la chef Lorraine a rapporté un autre 400,00\$. L'heureux acquéreur de ce tablier, presque légendaire, est monsieur Claude Gignac.

Au total, grâce à ce dîner, les coffres d'A.D.E.L.E. se sont enrichis de 3 372,00 \$ qui serviront à l'ensemencement, à l'amélioration et au maintien de la qualité de notre lac ainsi qu'à l'entretien des sentiers d'A.D.E.L.E.

Mille mercis à toutes et à tous. Votre encouragement est la récompense des bénévoles qui croient en la cause d'A.D.E.L.E.

Merci également à tous nos bénévoles, plus particulièrement à Lorraine et à nos commanditaires : I.G.A. de La Tuque, à la Municipalité de Lac-Édouard et à Pouliot et Fils.



À l'an prochain !

Claude Lavoie,
Président d'A.D.E.L.E.



Chronique Prévention Incendie

Avez-vous votre détecteur de monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme la gasoline, l'huile, le gaz, le kérosène, le propane et le bois. Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont une quinzaine sont mortelles. Le CO est présent dans la plupart des domiciles.

Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. En vertu du règlement de prévention incendie article 15, une habitation doit être munie au minimum d'un détecteur de monoxyde de carbone et installé selon les normes du fabricant selon les sources décrites ci-dessous. Un avertisseur de fumée ne protège donc pas contre le CO.

Les sources de CO

- Les garages souterrains ou attenants à la maison;
- les fournaies à l'huile, les poêles au bois et le chauffage au gaz;
- les appareils de chauffage d'appoint au gaz, au kérosène et au pétrole;
- Les appareils fonctionnant au propane ou au gaz comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sècheuse et un barbecue;
- les outils à moteur à combustion comme les tondeuses, les souffleuses, les scies et les polisseuses.

Les intoxications

Les intoxications surviennent lorsque l'appareil ou le véhicule fonctionne mal ou lorsqu'il est utilisé dans un espace fermé ou mal ventilé. Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques sont plus sensibles aux effets du CO.

Les symptômes

faible exposition : mal de tête frontal, nausées et fatigue;

exposition moyenne : mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, baisse de réflexes et du jugement;

exposition très importante : faiblesse, évanouissement, convulsions, coma et décès.

Détecteur de monoxyde de carbone (caractéristiques)

logo de certification ;

une pile qui assure le fonctionnement de l'appareil en cas de panne électrique ;

un bouton essai ;

un afficheur numérique de concentration ;

un signal d'alarme lumineux et sonore ; le manuel du fabricant.

Il s'agit d'une urgence lorsque :

L'avertisseur de monoxyde de carbone sonne, même par intermittence;

Des personnes présentent des signes ou symptômes d'intoxication;

Évacuez les lieux ;

Composez le 9 1 1 ;

Ne retournez pas à l'intérieur sans l'autorisation des pompiers.

Pour plus d'informations concernant ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de l'agglomération de La Tuque au 819-523-9797.

Mikael Grenier, t.p.i., g.s.i.
Chef de division-prévention

Lac-Édouard et Neige

En date du 10 mars 2012, il est tombé 282 cm (111 po.) de neige.

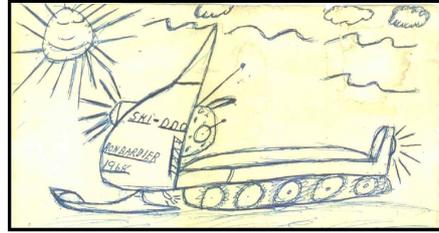
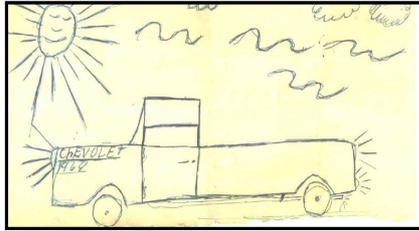
En date du 10 mars 2011, il était tombé 241 cm (95 po.) de neige.

Source : Environnement Lac-Édouard, Service Météo, Lucien Giroux, ingénieur retraité, « météorologue en neige », Baie-Bouleau Sud.



Dessins Mystères

Lors de la dernière édition du « Tour du Lac », nous cherchions à découvrir l'auteur des dessins ci-dessous.



La mère de l'auteur a immédiatement reconnu dans ces chefs-d'oeuvre le style de son fils ainsi que les sujets qui le préoccupaient à l'époque. Colette Rioux nous a confirmé que Réjean était bien l'auteur. On peut dire que ses goûts n'ont pas changé; il joue encore avec des camions et des motoneiges.

Le reconnaissez-vous ?

Cette photo fut prise à l'époque approximative où il s'amusait à dessiner...



ATELIER : Prévention Incendie

Le lundi 16 avril 2012, à compter de 19 h, au Centre communautaire de Lac-Édouard, nous invitons toutes les citoyennes et tous les citoyens à une présentation sur la prévention des incendies. Cette soirée sera animée par M. Mikael Grenier, capitaine à la prévention et M. Nicolas Bernard, chef du district de Lac-Édouard, tous deux du Service de Sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque.

Parmi les sujets abordés, il sera question de détecteurs de fumée, de ceux du monoxyde de carbone, de plans d'évacuation, de règlements municipaux en matière de prévention, etc.

Mieux s'informer sur ces sujets, c'est peut-être une occasion de sauver notre vie et celle de ceux que nous aimons.

Bienvenue à toutes et à tous.

Sincères remerciements

Mes frères et moi tenons à remercier toutes les personnes de Lac-Édouard qui nous ont manifesté leur sympathie lors du décès de notre mère, madame Florence Gagné-Giroux.

Lucien Giroux
370, Chemin Baie-Bouleau sud
Lac-Édouard



Veillée pascale le samedi 7 avril à 20 h.

Célébration de la Parole animée par Marie-Berthe Audy, Lise Bertrand et Marthe Chabot

Bienvenue à toutes et à tous.

Cours de RCR

Le lundi 21 mai de 8 h à 12 h, aura lieu un cours de RCR enseigné par un ambulancier diplômé, M. Laurent Boisclair. Il reste 5 places pour s'inscrire à ce cours. Le coût est de 60 \$ et cela inclut le livre de formation. Si vous désirez plus d'information, veuillez rejoindre Édith Verreault au 819-653-2176.

Pour récapituler :

Quoi ? Cours de RCR (Réanimation Cardio Respiratoire, ce cours pourrait vous aider à sauver une vie)

Quand ? Le lundi 21 mai 2012 de 8 h à 12 h (4 heures de formation)

Coût ? 60\$ incluant le livre

Où ? Au Centre communautaire de Lac-Édouard

Places disponibles : 5

Information : Édith Verreault : 819-653-2176 (Gratuité : muffins maison de Édith)

Au plaisir de vous voir participer,
Édith Verreault

Matières résiduelles et récupération

Lors de la cueillette des matières recyclables, nous avons pu constater que certaines pratiques sont à corriger :

- défaire vos boîtes de carton et les aplatir;
- écraser les contenants en plastique;

De plus, certains objets ne doivent pas être placés avec la récupération;

✓ ne pas mettre de styromousse (styrofoam), ils doivent être déposés avec

les ordures

✓ne pas mettre de vêtements ou chaussures.

MATIÈRES À METTRE AUX ORDURES



Ampoules électriques, assiettes et ustensiles jetables, bombes aérosol, boyaux d'arrosage, cellophane, clous, vis, tuyaux, fils électriques, contenants à multicouches, déchets de table, assouplissant en feuilles pour sècheuse, fibre de verre, jouets, papiers (ciré, buvard, carbone), pièces d'automobile ou de bicyclette, porcelaine, céramique, poterie, cristal, pyrex, sacs de céréales, de craquelins, de croustilles et autres friandises, stores, styromousse, toiles de piscine, tubes et pompes de dentifrice, tubes fluorescents, vitre (verre plat), miroir, meubles en PVC.

- **Vos matières résiduelles doivent être déposées dans un sac à déchets et celui-ci, placé dans une poubelle.**
- La Régie de Gestion des matières résiduelles de la Mauricie vous avise qu'il est interdit de mettre aux ordures les huiles usées, les filtres d'huile et les guenilles imbibées d'huile.

Les déchets encombrants, tels appareils électroménagers, tapis, matelas, meubles rembourrés, etc., seront ramassés au mois de mai soit le lundi Fête des Patriotes et en septembre, soit le lundi de la Fête du Travail.

Nous vous demandons de conserver ces objets chez vous jusqu'au moment de la cueillette.

En ce qui a trait aux matériaux et bois de construction ainsi que les bardeaux d'asphalte, vous devez prendre entente avec l'entrepreneur S.M.B. Inc. au 819-653-2143 pour le transport ou les apporter vous-même au site de transbordement sis au 1220, chemin des Pionniers, La Tuque.

Nous vous remercions pour votre bonne collaboration.

Conseil municipal de Lac-Édouard

Note : Vous pouvez conserver l'affiche suivante. Elle est aussi disponible au bureau de la Municipalité.

DANS MON SAC BLEU

ACCEPTÉ 
REFUSÉ 

PAPIERS ET CARTONS

PAPIERS
de bureau, journaux,
revues, livres

SACS DE PAPIER

BOÎTES DE CARTON
plat et ondulé

CONTENANTS CIRÉS
lait, jus, crème glacée

PAPIERS ET CARTONS
souillés par les aliments,
mouchoir,
essuie-tout,
papier ciré,
papier carbone,
papier photo

CONTENANTS ET EMBALLAGES

PLASTIQUE
Bouteilles, contenants divers,
(margarine, yogourt,
produits nettoyants)
sacs de plastique
(tous dans un même sac)

VERRE
Bouteilles et pots
clairs ou de couleur

MÉTAL
Boîtes de conserve,
canettes,
assiettes
et papier
d'aluminium

POLYSTYRÈNE 
Vaisselle jetable et styromousse

**CONTENANTS
MULTIMATIÈRES**
Boîtes de jus congelé,
sacs de croustilles, papier
d'emballage métallisé,
sachets (barres tendres,
soupes)

**CONTENANTS
MULTICOUCHES**
Tetra Pak

Reproduction autorisée par RGMRM

Note : De plus en plus, on se rend compte qu'Internet s'est installé dans les foyers de Lac-Édouard.

Dans un but d'économie d'imprimerie et de respect de l'environnement, l'équipe de rédaction du journal envisage de réduire le nombre de copies-papier et de rendre disponible notre « Tour du Lac » via le site Internet de la municipalité : www.lacedouard.ca

Le jour de la parution du journal, un avis vous sera adressé pour vous aviser. En un clic, vous pourrez le lire en prenant un bon café.
